



CONTRAT DE QUARTIER DURABLE « MAGRITTE » À JETTE FICHE DE PROJET

Nom du projet : Les femmes dans l'espace public

Numéro du projet : MAG 07

Date: 07/02/2019

A. PORTEUR DU PROJET

1. Coordonnées de la personne responsable (signataire de la convention) :

Nom, prénom : Marie Demanet et Catherine De Zuttere

Fonction : administratrices

Adresse : rue Guillaume Tell, 57. 1060 Saint-Gilles

Tél. : 02/539.01.31

E-mail : info@eru-urbanisme.be

2. Identification du porteur de projet :

Nom : ERU – Centre d'études et de recherches urbaines

Forme juridique : srl-fs

Date de création : 2013

Siège social : Rue Guillaume Tell 57, 1060 Saint-Gilles

Objet social :

La société a pour objet :

- de réaliser, ou de faire réaliser des études, des analyses, des recherches, des actions ou des travaux d'urbanisme, d'aménagement du territoire, d'amélioration du cadre de vie et de la qualité de vie, de participation citoyenne, d'amélioration de l'environnement, que ces travaux soient réalisés à toutes échelles du territoire ;
- de promouvoir dans le cadre des domaines précités tous travaux et études d'urbanisme ou d'architecture en général et ce dans le cadre d'une participation citoyenne ;
- d'assurer le soutien à des tiers, administration ou pouvoir lié à une administration communale, régionale ou nationale, quelle que soit la nature du lien qui l'unisse au pouvoir public soutenu, ou encore personne privée dans le cadre du développement de projets de développement du territoire au sens large ;
- de prêter tout type de services en rapport avec ces activités.

Personne de contact : Catherine De Zuttere

Site Internet : eru-urbanisme.be

N° de compte bancaire : Triodos n° BE54 5230 8062 8697

Agrégations par une autorité publique : non

Connaissance du périmètre d'intervention du CQD et abords (expliquez) :

L'ERU asbl a une très bonne connaissance du territoire bruxellois puisqu'il exerce depuis plus de 40 ans ses activités dans le domaine de l'aménagement du territoire en Région de Bruxelles-Capitale.

A travers différentes missions, candidatures et expériences personnelles, l'équipe a eu l'occasion de se forger une bonne connaissance du territoire jettois/CQD Magritte.

ERU a notamment rempli la fonction de cellule stratégique au sein de l'administration de la Ville de Bruxelles, appelée Délégation au développement du Pentagone / de la Ville (DDP / DDV, de 1995 à 2012. ERU a ainsi travaillé pendant 10 ans à la revitalisation des quartiers anciens de Laeken (Délégation au développement de la Ville, pour la Ville de Bruxelles), dont les quartiers directement voisins de part et d'autre de la rue Jules Lahaye.

ERU a déjà développé un projet / dossier de candidature à l'appel à projets Bruocsella, et a dans ce cadre mobilisé et travaillé en lien avec divers acteurs locaux tels que la Maison de quartier L'abordage, le Foyer Jettois ...

ERU a introduit une offre de service pour le CQD Magritte et a dans ce cadre analysé les différentes composantes (spatiales, sociales) du périmètre. L'équipe y a, à cette occasion, eu l'opportunité de visiter le territoire.

Par ailleurs, une collaboratrice de l'équipe habite à proximité du quartier et est usagère quotidienne des lieux.

Connaissance de l'outil contrat de quartier :

En outre l'ERU a une très bonne connaissance de l'outil Contrat de quartier. ERU y a participé depuis leur création et est porteur de plusieurs projets dans le cadre de ces programmes et a participé à la première série des Contrats de Rénovation Urbaine (CRU). Voir références thématiques en annexe 2.

Expériences utiles : Générales et méthodologiques

- ERU a pour démarche d'apporter dans l'ensemble de ses programmations et projets :
 - Un regard équilibré et transversal sur les différents usages, usagers, et ceci en portant une attention particulière aux personnes en fragilité (entre autres, les femmes) ;
 - Un travail multi-acteurs permanents : création de partenariats, soutien à la participation active des citoyens, mobilisation et coproduction avec les citoyens et les associations ; travail avec les communes et la Région, entre autres, dans le cadre des Contrats de quartier durable ;
- Quelques exemples concrets d'expériences (cf. fiches références en annexe 2) :
 - « Femmes et Familles » ou « Potager sur le toit »
 - « Consultation des seniors à Herrmann-Debroux »
 - « Atelier de fabrication de produits d'entretien naturels », pour Bruxelles Environnement

3. Partenaires du projet :

F=financier O=opéra.	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nombre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Habitant des images Cf. réf. en annexe 3	Mobilisation des publics, animation ou co-animation	Env. 30 JETP	-

		d'ateliers, mise en place d'outils de sensibilisation		
--	--	---	--	--

Habitants des Images accompagnera ERU pour l'organisation des ateliers et des marches exploratoires en phase « Diagnostic et propositions ». En phase de « sensibilisation », l'appui portera sur la journée de sensibilisation, les fêtes de quartier et la présentation aux habitants. Enfin, Habitants des Images, accompagnera ERU dans les actions de concrétisation de la dernière phase.

F=financier O=opéra.	Nom	Rôle	Mise à disposition de personnel (nombre d'ETP)	Intervention financière (en €)
O	Amazone asbl	Référent et participation à deux moments pour contribution à partir de leurs savoirs + relais vers la documentation utile. Cf. Engagement en annexes.	2-3 moments de rencontres	-
O	Partenaires terrain / acteurs du quartier souhaités (associatifs, services communaux, autres organismes) : source d'Harmonie, MQ L'Abordage, maison de repos ...	Relais, ambassadeur Liste à définir selon les groupes prioritaires à constituer.	À définir	-
O	Bureaux d'études d'amén. EP :	Inscription des recommandations dans les plans	À définir	-

B. CONCEPTION DU PROJET

4. Public visé :

L'appel à projet identifie le public des femmes et filles comme bénéficiaires du projet. Il est très important pour nous de ne pas considérer le public féminin comme un groupe uniforme : les attentes, besoins, visions de la ville et du quartier, capacités et manières de s'exprimer, etc., sont fortement différents selon :

- L'âge : les jeunes filles / jeunes femmes (+/- 15-25 ans), adultes, dames âgées
- Le rôle : maman, grand-mère ;
- L'implication ou non dans la vie active, les femmes au foyer, plus ou moins isolées – réseaux professionnels, associatifs, groupes citoyens, relations de voisinage ;
- L'origine culturelle ;
- ...

Il nous importe aussi de dissocier le public prioritaire des femmes en fragilité, se sentant exclues pour investir les lieux collectifs (pressions diverses dont le regard des hommes, isolement, manque de repères, position de faiblesse) ; d'un public plus large que l'on peut qualifier « usagers faibles » - incluant la femme, les enfants, les personnes âgées, les cyclistes etc.

Le projet ici vise à travailler directement avec le public prioritaire (moins mobilisé durant la phase participative de la programmation du CQD, population nombreuse dans le quartier selon le diagnostic, groupe en fragilité), tout en ayant en permanence un regard sur les besoins des usagers faibles en général et ne pas avoir une approche isolée.

Dans cet optique, l'invitation des groupes veillera à alterner moments d'entre soi (groupe homogène pour les plus fragiles, afin d'asseoir une familiarisation avec les animateurs et la thématique) et moments mixtes mais sécurisants.

5. Objectif(s) poursuivi(s) :

Selon la notice de l'appel, déjà assez précise quant aux objectifs attendus, le projet vise :

- La réappropriation de l'espace public par le public féminin ;
- La diminution du sentiment d'insécurité et des inégalités ;
- La transmission des bonnes pratiques aux acteurs/trices de terrain.

Le chantier d'égalité des genres dans l'espace public est complexe et transversal : adaptation des aménagements, changement de pratiques, 'sentiment' d'appartenance ou appropriation (vs. sentiment d'insécurité), rapport Hommes-Femmes dans l'espace public comme dans la sphère privée...

Si les objectifs de la mission se concentrent sur l'élaboration précises de recommandations pour les aménagements, les trois autres points sont indispensables à travailler en parallèle et sur le temps long.

Les ateliers participatifs seront donc aussi valorisés pour la mise en place d'actions spécifiques de sensibilisation et d'appropriation de l'espace public (ciblées spatialement, adaptées en fonction des besoins des acteurs associatifs et des habitants).

Cette proposition dépasse le cadre du présent appel mais nous semble essentielle pour créer une réelle dynamique itérative: actions et outils de sensibilisation autonomes à activer tout au long du CQD et au-delà, interventions symboliques (semi-) pérennes dans l'espace public, travail en réseau avec les acteurs de terrain concernés par les étapes post-aménagements (appropriation, sensibilisation, image et projection véhiculées).

6. Réalisations proposées (méthodologie, outils, activités proposées pour atteindre l'objectif):

Nous proposons un mode de travail en deux axes :

- 1) Améliorer les espaces de **circulation pour les déplacements quotidiens**, rechercher un meilleur usage de l'espace public pour les femmes et plus généralement tout usager faible – confort, bonne lisibilité, sécurité, éclairage suffisant, limiter les obstacles ...
- 2) Soutenir la **création d'espaces de séjour dédiés** où les femmes se sentent bien, apprécient d'y rester pour l'échange, le loisir, l'activité ... Divers groupes de femmes constituent des groupes fragilisés, exclus par la force des choses (par exemple, rien n'indique que des modules fitness sont réservés aux hommes, et pourtant s'ils investissent ces équipements les femmes n'oseront pas les utiliser) ou alors ne retrouvant pas leurs repères dans les aménagements et espaces proposés.

Activités proposées : (à mettre en regard avec le planning)

Les propositions ci-après s'inscrivent dans les indications de la fiche projet :

A. DIAGNOSTIC – PROPOSITIONS

= constitue le corps principal du travail aboutissant au carnet de recommandations, et concentré du démarrage, en avril/mai, à novembre 2019:

1. **Phase préparatoire** nous permettant d’appréhender les données existantes et cerner la dynamique déjà en place. En complément nous contacterons les acteurs relais, rencontrerons le/s aménageur/s déjà désignés et les organismes publics utiles (par exemple, Lojega, services Travaux - EP, Prévention, Vie sociale et citoyenneté, Patrimoine, écoles, Brusseau...). Ce travail préparatoire est complété par la mise en place des outils ;
2. Organisation d’un **1^{er} moment d’observation de terrain** en 2-3 lieux pertinents (identifiés sur base des données CQD), comme par exemple, la plaine de jeux au centre des immeubles de logements sociaux ou la placette au croisement J. Lahaye/ Esseghem/ Bravoure, à triple fonction :
 - Pour l’élaboration des comptages genrés ;
 - Pour l’observation des usages, imprégnation, ressenti propre ;
 - Et enfin, pour la réalisation de sondages ponctuels par interpellations pour des petits dialogues spontanés (approche douce, non intrusive et respectueuse des volontés).

Pour compléter nous échangerons avec Amazone asbl pour solliciter leur avis quant aux lectures, observations générales après ce 1^{er} moment, impact sur l’articulation des activités, la corrélation objectif > résultats.

3. Organisation de **6 ateliers**, l’idéal dans un premier temps étant de former des groupes homogènes – femmes au foyer, jeunes mamans, jeunes filles, femmes issues de l’immigration, ... mais nous voulons aussi tendre vers la mixité.

Le moment du passage de groupes homogènes vers groupes mixtes est d’abord lié aux raisons qui nous ont menées à cette proposition, c’est-à-dire : démarrer pour certains groupes de femmes, les plus « fragiles », avec des espaces de dialogue qui soient réellement adaptés (conditions optimales pour assurer la parole, éviter qu’une partie domine l’autre), mais aussi favoriser les échanges entre personnes qui partagent les mêmes besoins (par ex. ceux des jeunes sont différents que ceux des dames âgées).

La question de la nécessité de travailler en groupes homogènes pourra être posée aux acteurs relais, qui connaissant leurs publics. Ils nous donneront leur avis sur la nécessité ou non d’avoir ce moment « entre soi » pour favoriser l’expression. Et par la suite la volonté de poursuivre le processus en élargissant le groupe sera à poser aux femmes elles-mêmes.

6 ateliers sont prévus, autant que possible dans des locaux sur place (salle polyvalente au rez-de-chaussée des logements sociaux, etc.). Les ateliers peuvent aussi être l’occasion de petites visites de terrain, mais ce n’est pas l’objectif primordial, il s’agira avant tout de laisser libre cours à la parole, créer la confiance et inciter à oser se prononcer. Orienter la discussion en traitant successivement des deux axes pour les espaces publics – circulation et espaces dédiés aux besoins ainsi que la question spécifique du bâti, demandes pour les futurs locaux. Pour les 6 ateliers, nous prévoyons par exemple de viser les publics suivants :

- 1) Adolescentes (via écoles, maison de quartier, activités extra-scolaires)
- 2) Jeunes mamans (maison médicale, crèche, associations locales ...)
- 3) Femme au foyer, femmes issues de l’immigration (associations de quartier, ...)
- 4) Femmes isolées et personnes âgées (maison médicale, associations de quartier, centre, ...)
- 5) Atelier ouvert : personnes actives, groupe ouvert (en soirée)

- 6) Atelier mixte jeunes filles et jeunes hommes, sous réserve de la faisabilité (association l'Abordage, mouvements de jeunesse). Car il est intéressant que des (jeunes) hommes entendent et participent aux échanges sur le positionnement des (jeunes) femmes dans l'espace public.

Nous prévoyons 6 à 12 participant.e.s par atelier (plus pour l'école : 1 à 2 classes).

Lors des ateliers, des questions spécifiques aborderont les enjeux pour les PMR ou encore des modes de transport doux.

A travers ces différents ateliers, nous aurons aussi comme but de constituer un noyau de participantes prêtes à faire partie du groupe pilote : consultation pour l'organisation des marches, relais communication auprès du groupe 'homogène de référence', atelier pour la conception de l'outil pédagogique à destination du quartier, ...

4. Organisation de **3 marches exploratoires**. Séparer les ateliers et marches exploratoires permet de prendre le temps d'échanger en profondeur avec les groupes homogènes, dans un environnement qui leur est familier. Dans un deuxième temps, nous prendrons en considération la spatialisation par les visites de terrain, en précisant ce qui a été dit en atelier. Nous concevront aussi les marches comme des moments de rencontres entre les différents groupes, possibles après une première étape de prise de confiance. Les 3 circuits (différents ou identiques) et points d'arrêts seront à affiner après discussion sur les priorités selon le programme / aménagements prévus, et selon les 1^{er} résultats des ateliers. Nous pouvons déjà avancer quelques pistes qui nous permettront de décider des circuits/horaires/publics invités :

- Si la nécessité se confirme, 1 marche sera adressée à un public féminin spécifique (le plus fragilisé), en ciblant l'invitation à 1 à 3 groupes rencontrés.
- Au moins 1 des marches sera adressée à toute les femmes de quartier, pour favoriser les avis mélangés (sachant que pour les groupes qui ont difficile à s'exprimer dans des groupes plus larges, il y aura probablement des moments de petites sorties organisées en cours d'ateliers).
- Nous pensons que la dernière marche sera ouverte à un public large, donc aussi aux hommes qui sont sensibles à la question de la place des femmes dans les espaces publics. Nous imaginons que les femmes évoqueront les animations avec leur entourage, et que des hommes pourront être intéressés à rejoindre ce moment participatif pour donner leur point de vue, ne fut-ce qu'écouter. Cette dernière marche sera donc aussi un premier moment de sensibilisation transversal.
- Un de ces 3 moments sera organisé en soirée, si la demande est clairement formulée de la part des participants – perception nocturne
- La question de la circulation fluide sera traitée en priorité sur l'axe Lahaye,(petite) rue Esseghem et sur le site Esseghem. La question des besoins se centrera en priorité sur les parcs à créer et donc l'aménagement du site Esseghem ainsi que sur la maison de quartier. De manière secondaire sur les petites placettes à réaménager (voir d'abord si l'espace est suffisant pour « cloisonner – affecter spécifiquement » l'espace ?).

Nous prévoyons de 15 à 40 participants par marche;

5. Rédaction des **carnets de recommandations** (FR + traduction NL) – nourris du matériel récolté lors des ateliers et marches, y compris les visuels (cf. ci-après, outils) et organisés par fiches-projets matériels. A concevoir pour la meilleure compréhension possible des destinataires et dans une visée d'appropriation par les acteurs, c'est à dire : bureaux d'études, les acteurs relais et la commune. Il est important par ailleurs que les participant.e.s qui se sont exprimées puissent s'y retrouver.

B. SENSIBILISATION

= à répartir entre 2019 et 2022 (calendrier évolutif, profiter des opportunités, sera à établir avec la cellule CQD)

- **Réalisation d'une carte-jeu, outil de sensibilisation ludique sur la question du genre** – spécifique au périmètre - et facilement activable lors d'évènements, par des associations auprès de leur public, par les écoles. Réalisation prévue entre fin 2019 et début 2020. Exemple : carte du quartier - jeu de piste, commentée interactive, qui invite quiconque à sortir et à être attentif à ce qui se passe autour. La carte comprendra aussi des contacts vers les principales associations/initiatives de quartier pertinentes par rapport aux questions de genre.

→ *A partir des ateliers et des marches exploratoires, Habitants des images propose de réaliser un outil de sensibilisation qui s'adresse à tou.t.e.s (petits, grands, hommes femmes) et qui valorise : la parole des femmes dans son aspect sensible, anecdotes vécues dans le quartier, des défis drôles à réaliser dans l'espace public, des éléments de sensibilisation plus théoriques (définitions, chiffres), des informations sur les aménagements liés au genre dans le cadre du CQD.... Cet outil prendra probablement la forme d'une carte avec une proposition de parcours – à préciser avec les acteurs de terrain et les habitants. Cet outil servira de fil rouge à toutes les actions de sensibilisation.*

- En complément de cet outil, proposition de **conception d'affichage (sur bâches) à apposer directement dans l'espace public** pour marquer la volonté du CQD de rééquilibrer l'appropriation par les réaménagements – en particulier dans les lieux envisagés pour des aménagements de séjours dédiés. Exemples : bâches montrant des portraits de femmes (l'une des membres d'Habitants des Images est photographe professionnelle) afin de remettre leur présence visuelle dans l'espace public, s'inspirant (renversant) notamment des images de femmes (femmes-objet) du territoire du CQD Magritte ; réponse, sur bâche, à une question posée sur la carte ; témoignage spatialisé ;
 - Inclusion des différents acteurs dans la création de ces outils pour les inviter eux-mêmes à poursuivre ces actions de sensibilisation et d'appropriation de l'espace public.
- **Présence active à 8 événements** : les activités de sensibilisation organisées à ces occasions auront pour but de présenter le travail en cours, travail photographique, mise en place des bâches, pique-nique, actions symboliques dans des domaines qui émergeraient - textile, cuisine, jeux, main verte, lecture de contes, sports ...
 - **Journée de formation** : à organiser après rédaction des carnets de recommandations, idéalement début 2020 de manière à bénéficier d'un temps de préparation. Nous proposons de rassembler durant une journée l'ensemble des personnes impliquées par ce projet : les participant(e)s aux ateliers et marches, les associations et organismes publics impliqués, des représentants des aménageurs désignés pour les espaces publics et équipements. Il s'agira, lors de la préparation à cet événement, de lui donner un caractère mobilisateur, engageant.
L'objectif sera triple : renforcer les apprentissages sur la question du genre (nous verrons, selon le degré de connaissances et de sensibilisation, le cadrage, « plaider » plus ou moins large qui semblera nécessaire), puis présentations des recommandations propres à Magritte issues du travail participatifs et échanges entre parties prenantes.

Déroulement : après des exposés de présentation (appui d'Amazone asbl pour une mise en perspective plus globale), il sera intéressant d'avoir des témoignages puis des tables de discussion, ateliers pratiques organisant des regards croisés.

Cette journée de formation sera aussi l'occasion de revenir sur l'outil de sensibilisation et le carnet de recommandations. En premier lieu pour valider leurs contenus (mode d'adhésion qui sera à organiser). En deuxième lieu afin de développer la journée à partir des remarques/témoignages recueillis dans les ateliers.

- **Présentations du rapport** auprès de l'administration (participation à une réunion) et des habitants, via une AG (participations à deux réunions).
- Participation à **minimum un jury** de sélection de projets de conception (espaces publics ou bâti, celui du parc étant le plus important)

C. ACCOMPAGNEMENT DES PROJETS

= Démarre au plus tôt dès le début de notre projet, avec un RV avec le bureau désigné pour la première opération de réaménagement déjà lancée, puis se poursuivra jusque 2022 – fin de mise en œuvre / réalisation des aménagements.

Moyens envisagés :

(il s'agit ici de propositions de rencontre avec le public féminin, qui se préciseront par site à accompagner, s'orienteront d'une manière ou d'une autre selon la réactivité et les envies des participantes, mais aussi des opportunités qui se dégageront plus clairement par la conception des projets d'aménagements). A ce stade, possibilité d'organiser 2 activités :

- **Atelier-conception** : animations participatives avec les femmes rencontrées en 2019, par exemple autour de plans ou de maquettes qui seraient produites par les auteurs de projets, afin de faire émerger des propositions (par ex. parc des maillages, quels fonctions et besoins d'espaces dédiés dans le parc, quel mobilier urbain etc.) ;
- **Rencontre sur site, circuit-visite** si possible avec les participantes et l'auteur de projets. Opportunité identifiée : COL 05, ouverture de la cours de l'école au quartier en espace semi public, travail avec les mamans (et en parallèle avec des représentants de l'école, corps professoral, direction ou éducateurs), pour identifier les interventions.

Autre possibilité : après réalisation d'un chantier, rencontre pour analyse-évaluation, et notamment susciter le dialogue sur les contraintes et limites inhérentes aux aménagements qui demandent à tenir compte de multiples impondérables (nous pensons notamment à la rue Jules Lahaye, où la nécessité de cohabitation de l'auto, du tram et des modes doux (cyclistes, piétons) restreint les possibilités de créations d'espaces de convivialité).

Outils

- Clairs, visuels, imagés, concrets (voir références en annexes)
- Rendez-vous ou échange avec Amazone asbl pour avoir leur contribution, avis sur les moyens de communication

Principes méthodologiques

- Levier positif : partir des envies réelles des femmes, apporter une vision de l'espace public (extérieur & locaux) comme une opportunité d'espaces à utiliser dans la prolongation de son chez soi, comme lieux de « neutralité » (on n'est pas chez l'un ou l'autre, on est dans un lieu public).

- Ne pas forcer et toujours avoir en tête, l'exprimer ouvertement si nécessaire, que ce projet local s'inscrit dans une réalité sociétale qui le dépasse (nombreuses externalités), qu'il fera nous l'espérons évoluer positivement tout en étant conscient de l'ampleur de la tâche.
- Notion de discrimination positive : l'objectif final n'est pas de renforcer l'isolement femmes / hommes dans l'espace publics, mais d'inverser la tendance -> les aménagements, entre autres dans les CQD, qui prévoient des tables d'échec, pétanque, musculation sont conçus comme mixtes, mais orientés dans les fait vers les hommes, et donc exclusifs par la force des choses (ex. les femmes n'utilisent pas les modules sports car n'osent pas être en tenues légères aux côtés d'hommes). Le travail permettra des aménagements qui s'orientent vers les besoins des femmes, leur permettent de se sentir à l'aise dans les usages, sans pour autant exclure les hommes.

7. Résultats envisagés : Bénéfices attendus dès la fin de l'action pour le public visé (précisez par ex. le nombre d'hommes ou de femmes que vous souhaitez former ?)

Bénéfices auprès des participantes

Mobilisation d'un nombre de femmes (+/- 200), qui permettent d'envisager par la suite un effet « tache d'huile » : effet d'empowerment, changement de regard et de pratique, qui soit suffisamment intégré pour que les participantes puissent être dorénavant porte-parole d'un message. Nous envisageons aussi d'inviter d'autres personnes du quartier, dont les hommes, à certaines animations (+/-20).

Bénéfices auprès des acteurs-relais :

Bagage théorique et pratique à divulguer dans le cadre des activités propres à chaque acteur. Mise en réseau autour de cette thématique. Connaissance auprès du public (relais des contacts dans les outils pédagogiques, ...).

Délivrables, productions d'ERU utilisable par la suite :

- **Carnet de recommandations générales** « Magritte », pour l'ensemble du territoire / périmètre du CQD
- **Fiche recommandations par espace à réaménager** >>> c'est à dire **6 espaces publics et 3 bâtiments** (1 maison de quartier, 1 repair café & café laverie, 1 maison du parc).
- **Outil pédagogique** co-créé avec les habitants et les acteurs relais : invitation à se promener dans le périmètre du Contrat de Quartier avec un regard critique.
- **Bâches** dans l'espace public (à discuter selon l'engouement, la demande)

Note budgétaire : A ce stade la réalisation de l'outil pédagogique est incluse dans le budget. L'enveloppe forfaitaire est calculée avec un budget minimal – nous permettant de réaliser cet outil qui répond à la demande de sensibilisation et d'affinage sensible des recommandations. Nous soulignons qu'une enveloppe plus importante permettrait de revoir à la hausse les ambitions.

De même la réalisation et impression de bâches n'est pas compris (500 euros TVAC par bâche) et devra être discutée dans un deuxième temps. ERU et Habitants des images ont l'habitude de réaliser des outils collectifs et ont déjà mis en place des réalisations participatives dans l'espace public (ex : promenade santé à Haren, dalles mosaïques, plantation de pieds d'arbres dans les QDC, ...). Nous avons pu noter comme cet enjeu concret permet de fédérer les habitants, les responsabiliser, acter les débats.

8. Impacts attendus (à long terme qu'attend-on comme changements dans le périmètre du CQD grâce à la mise en œuvre du projet ?) :

- Adéquation des aménagements d'espace public du Contrat de Quartier avec les éléments qui facilitent la mixité de genre.
- Propositions d'espaces de séjours dédiés répondant aux besoins spécifiques des femmes du quartier et des usagers les plus faibles (en prenant en compte les différents publics féminins et leurs demandes spécifiques). Ces propositions seront inscrites dans les réaménagements (parcs des maillages, pocket parc, EP site Essegghem, terrain de sport, maison de quartier, maison du parc, ...). En complément, seront identifiées des idées d'actions d'appropriation soutenues par des acteurs associatifs (ex. : organiser des séances de sport/yoga dans les parcs, pique-nique, self-défense, ...)
- Sensibilisation collective sur le thème de l'égalité des genres dans l'espace public, appropriation de cette thématique par les habitants, les professionnels de terrain et l'administration afin de poursuivre dans cet élan.

9. Méthode d'évaluation envisagée :

Nous estimons réellement importante l'étape de retour vers les participantes pour évaluer ensemble leur satisfaction, et ceci surtout dans un projet fondé sur la mise en capacité d'un public fragilisé : l'écoute a-t-elle été ouverte, transparente, constructive de la part des animateurs/trices, des auteurs de projets, organismes publics et associations ? A-t-on parlé le même langage ? Le dialogue a-t-il été riche, partagé, instructif ? Et a-t-on le sentiment que les avis exprimés ont réussi à influencer les propositions d'aménagements ?

Nous proposons de mettre en place un mécanisme d'évaluation, qui sera plus ou moins abouti selon les moyens qui pourront être mis à disposition.

Nous prévoyons au minimum les moyens suivants : privilégier l'oral, les questions ouvertes à la fin des ateliers et des marches. De même, la journée de sensibilisation et la présentation aux habitants seront l'occasion de faire un retour sur le processus.

En outre, nous sommes demandeurs d'un moment d'évaluation participative, soit en fin des 4 années de mise en œuvre du CQD, soit même post-aménagements, qui peut prendre la forme d'une journée ou demi-journée, de terrain.

Nous distinguons l'évaluation-satisfaction quant à la participation (espace de parole, expression, qualité d'écoute...) au processus d'évaluation-satisfaction quant aux aménagements réalisés. Pour cela prévoir une/des réunions avec les femmes autour des plans et images de synthèses qui seront produits par les bureaux d'études.

Note budgétaire : A ce stade, seul 2 jours/homme de travail ont été prévus pour cette étape d'évaluation de fin de mission, ce qui est très faible pour réaliser un travail de qualité. Nous sommes demandeurs d'un budget supplémentaire, nous permettant d'organiser le processus de manière plus complète (préparation, animation, compte-rendu restitution et divulgation). Cette question pourra être discutée dans un deuxième temps.

C. MISE EN OEUVRE DETAILLEE DU PROJET

10. Une phase préparatoire est-elle nécessaire¹ (expliquez et présentez le timing prévu) :
Voir 6. Réalisations proposées – A. Diagnostic-propositions – « Phase préparatoire »

11. Date de début, de fin et durée totale du projet :

Voir planning page suivante.

12. Localisation de l'activité :

Les activités, ateliers, marches et sensibilisations, se dérouleront dans le périmètre du Contrat de quartier durable, et plus précisément les axes et sites visés par les réaménagements/constructions (Espaces publics et bâti).

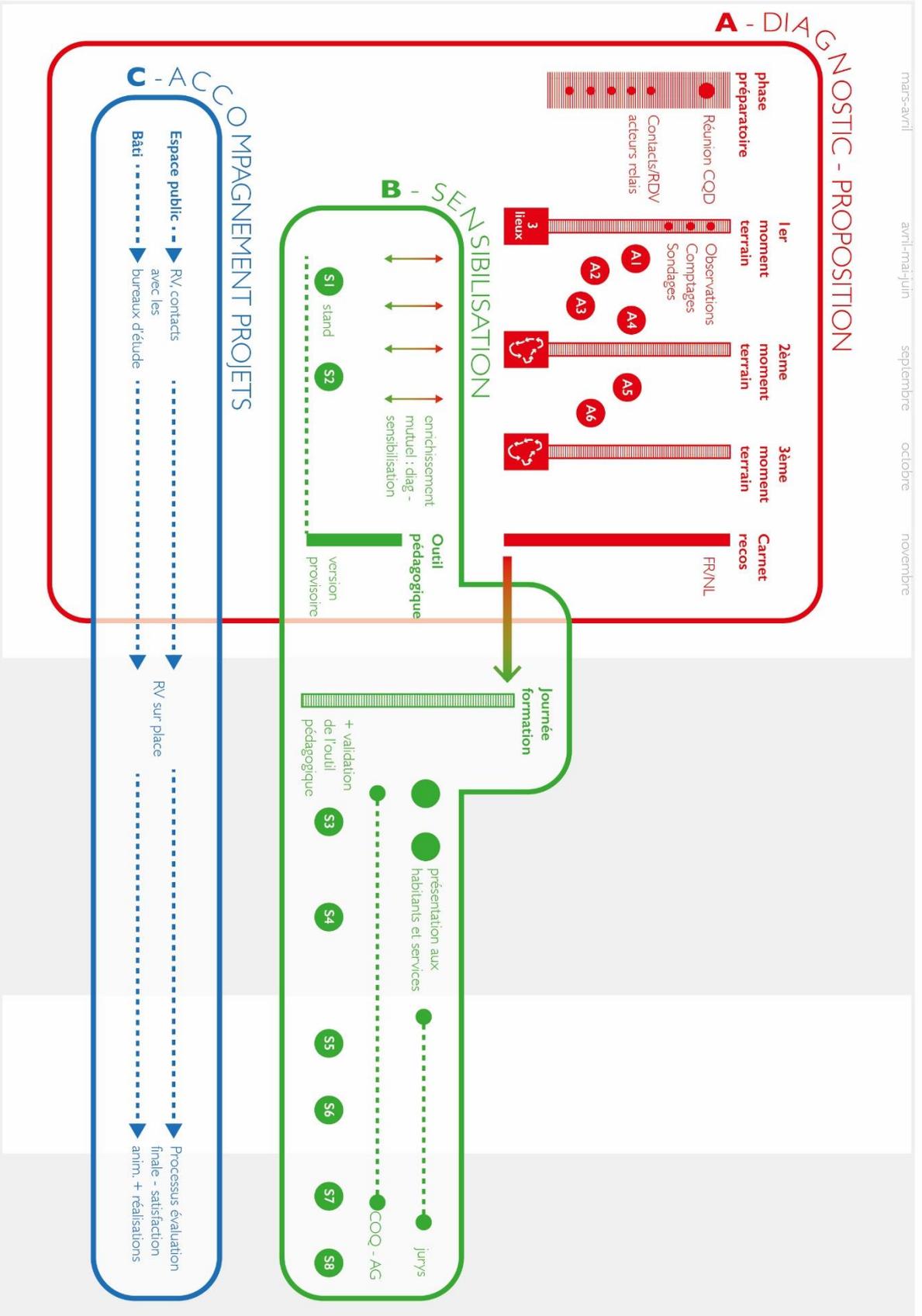
13. Planning des actions à réaliser pour mener à bien le projet

Voir aussi planning page suivante.

Année	Description	But	Début	Fin	Fréquence
2019	Lecture - analyse données existantes	S'approprier la matière	Mai 19	Mai 19	/
2019	Contact avec les organismes publics et associations	Se présenter, identifier les opportunités, les relais	Mai 19	Juin 19	2 RV
2019 - 2022	Contact, réunions avec le/s bureau/x d'étude	Mener la collaboration nécessaire à la bonne prise en compte de la participation	Mai 19	Fin 2022	+/- 5 à 10 tel. / RV
2019	Mise en place des outils	Constituer la base de l'animation	Mai 19	Juin 19	/
2019	RV avec Amazone asbl	Valider nos méthodes, les outils, obtenir des ressources utiles	Mai 19	Mai 19	1 RV
2019	Observation de terrain	Observer (se faire un 1 ^{er} avis), faire des comptages et des sondages	Mai 19	Juin 19	1 RV
2019	Organisation des ateliers (homogènes puis mixtes)	Capitaliser les impressions, avis, idées des premières concernées	Mai 19	Oct 19	6 RV
2019 -2022	Présence active aux fêtes de quartier	Sensibiliser, informer du projet	4 mai 19	2022	8 RV
2019	Organisation des marches exploratoires	Capitaliser sur terrain les impressions, avis,	Juin 19	Oct 19	3 RV

¹ Association du public à la conception, recherche de locaux, engagement de personnel, études réalisées en vue du projet, formations suivies pour mener à bien le projet, etc.

		idées des premières concernées			
2019	Elaboration du carnet de recommandations	Synthétiser de manière didactique les apprentissages du processus	Sep 19	Nov 19	/
2019 - 2020	Atelier-conception outil pédagogique	Capitaliser en cours de conception les impressions, avis, idées des premières concernées	Oct 19	Fév 20	1 RV + travail en interne
2020	Journée de formation	Communiquer, divulguer, favoriser les échanges	Fév 20	Fév 20	1 RV
2020 - 2021	Rencontre sur site, circuit-visitte après chantier	Capitaliser en cours de conception ou après chantier les impressions, avis, idées des premières concernées	Jan 20	Dec 21	2RV
2020	Présentation aux services et aux habitants (via CoQ, AG)	Communiquer, sensibiliser, divulguer	Mars 20 Dec 19	Dec 20 Sep 22 ?	3 RV (1+2)
2022	Processus évaluation finale	Organiser un regard rétrospectif et critique	Nov 22 Sep 22	Nov 22 Sep 22	1 RV



D. MOYENS

14. Quels sont vos moyens actuels ?

L'ERU asbl fonctionne essentiellement avec des subsides temporaires, de sources variées, qui sont le reflet des missions qui lui sont confiées dans le cadre d'appel à projets. Ces ressources et les financements y afférant ne visent cependant pas à développer le programme repris dans ce projet. Le local de l'organisation, le matériel du bureau et d'autres équipements peuvent être utilisés pour le projet. A ce jour ERU ne dispose pas de subsides structurels.

Précisez, le cas échéant, la provenance des autres subsides

Financiers	N/A
Personnel en ETP	N/A
Locaux	N/A

15. Quels sont les besoins supplémentaires, par année, pris en charge par le contrat de quartier durable?

- Remplissez le tableau récapitulatif suivant

Poste budgétaire	2019 TVAC	2020 TVAC	2021 TVAC	2022 TVAC	Tot TVAC
Matériel & investissement (achat ordinateur, imprimante, mobilier, fax, matériaux,...)	-	2.420 €	-	-	-
Personnel (rémunérations brutes, cotisations patronales, indemnités, frais d'assurances, ...)	29.097 €	12.913 €	4.564 €	4.008 €	50.582 €
Fonctionnement (loyer, téléphone, eau, gaz, électricité, petit matériel de bureau, photocopies,...)	2.530 €	1.123 €	397 €	348 €	4.398 €
Total	31.627 €	16.456 €	4.961 €	4.356 €	57.400 €

- Joignez, en annexe, le détail (poste par poste) des moyens financiers nécessaires pour mener à bien votre projet (pour les frais de personnel, précisez les formations et expériences requises et le temps de travail consacré au contrat de quartier durable)

Voir annexe 1.

E. CONTINUATION DU PROJET

16. Avez-vous l'intention de poursuivre votre projet au-delà du plan quadriennal du contrat de quartier durable : NON

L'ERU et HDI n'ont pas vocation à poursuivre le projet au-delà du programme du contrat de quartier durable. Cependant, l'objectif est de continuer à faire vivre les dynamiques d'appropriation lancée par le projet au-delà des délais du contrat de quartier durable **de manière autonome**.

Au terme des 4 ans, nous souhaitons que le projet permettra la constitution d'un 'groupe-pilote' de femmes (qui auront contribué à porter les différentes actions) et la mise en place de réseaux de connaissances/de solidarité dans le quartier. Il n'est pas illusoire de penser que ce 'maillage social' perdurera et que les femmes pourront continuer à se regrouper et peut-être à mener des projets/des actions ensemble. Les participantes pourraient éventuellement s'inscrire dans un projet bénéficiant de financement ou accompagnement d'autres appels à projets.

Date et signature :

ANNEXES

1. BUDGET
2. RÉFÉRENCES ERU
3. RÉFÉRENCES HABITANTS DES IMAGES
4. ENGAGEMENT AMAZONE